

École élémentaire Henri Wallon
Compte-rendu du conseil d'école du 19 février 2013

Étaient présents : M Hmani, représentant du maire, Mme Merrer, DDEN, Mme Hulot, Mme Legallois, Mme Raouy, Mme Bonnette, Mme Ghanem, Mme Honorio, M Rodas, Mme Laurenço, représentants de parents d'élèves, mesdames et messieurs les enseignants de classe.

Étaient excusées : Mme Berry, Mme Sayari, enseignantes.

Ont été abordés et débattus les points suivants :

1 – Projets 2012 - 2013

- Projet robotique

Deux classes de CM2 et CE1 se sont engagées dans le projet robotique cette année dans le cadre des actions partenariales avec la municipalité. La classe de CM2a a participé dernièrement à une rencontre avec d'autres écoles, le « Défi robotique », à la Maison du Chemin de l'île. Il s'agissait de faire effectuer un parcours à son robot en tenant compte de contraintes données. Ce projet a permis aux élèves de développer leurs compétences en technologie, en informatique, en raisonnement ainsi que leur autonomie et leur capacité à travailler en groupe. D'autres classes pourront s'inscrire dans ce projet dans les années à venir. Une salle de l'école a pu être dédiée au projet avec installation d'ordinateurs en nombre suffisant et d'une grande table pour les essais des robots.

- Classe découverte CP

Les quatre classes de CP vont partir très prochainement en séjour découverte à Hautefeuille (dernière semaine de mars). Cette classe découverte est organisée par les enseignants (classe autogérée). Il est à noter la difficulté à faire partir tous les élèves. Une dizaine d'enfants ne partiront pas en raison du refus de leurs parents. Il semble que ce nombre soit en augmentation par rapport aux années précédentes. Les parents d'élèves posent la question des raisons de ces refus et se demandent si le fait qu'il n'y ait pas eu de départs en maternelle ces dernières années ait une incidence sur les départs en classe de CP. À noter également la difficulté à recruter des animateurs pour ce genre de séjour autogéré.

- Conseil d'élèves

Le conseil d'élèves se réunit chaque vendredi avec le directeur. Les délégués y viennent avec les questions de leur classe ou leurs propositions. Le directeur apporte des réponses immédiates quand c'est possible, met en attente jusqu'au prochain conseil quand les questions soulevées nécessitent d'en discuter avec l'équipe enseignante, relance les propositions.

- Exposition-vente de livres

L'équipe enseignante a organisé cette année une exposition-vente de livres en faisant appel pour cela à un libraire spécialisé dans ce genre d'événement pour les écoles (« Le Festival du livre »). Le principe est d'installer une « librairie » pour quelques jours dans l'école et de proposer ainsi aux familles un ensemble de livres récents. 20% du total des ventes est reversé ensuite par le libraire à l'école sous forme de livres neufs et récents pour la bibliothèque. Pour cette première depuis quelques années, l'équipe enseignante est plutôt satisfaite de cette opération : cela a permis tout d'abord de rencontrer les parents dans d'autres conditions que les rencontres habituelles, ainsi que des échanges avec les enfants sur les livres. Le total des ventes a été de 1500 euros environ et permettra donc d'avoir pour 280 euro environ de livres neufs pour la bibliothèque.

- Carnaval

Comme l'an passé, les élèves ont répondu présents et sont venus en nombre déguisés à l'école pour cette journée de carnaval du vendredi 15 février. Devant le succès de cette journée et le plaisir partagé avec les enfants, l'équipe enseignante pense déjà à la renouveler l'an prochain en sollicitant la participation des classes de l'école maternelle et en réfléchissant d'ors et déjà à l'ouvrir sur le quartier.

2 – Remplacement des enseignants en cas d'absence

Durant la 1ère partie d'année, l'équipe enseignante était très inquiète quant aux moyens de remplacements en cas d'enseignant malade. À ce jour, 17 journées d'absence n'ont pas été remplacées sur un total de 32 journées. Il est rappelé que les enfants sont dans ce cas répartis dans les autres classes. Nous ne savons pas comment la situation va évoluer pour la suite : l'inspection académique est en cours de recrutement de

remplaçants mais nous n'avons aucune certitude.

3 – Parents d'élèves

Il est rappelé que le livret du 2ème trimestre sera remis aux parents le samedi 23 mars et que les représentants de parents tiendront une permanence dans le préau de l'école à cette occasion.

Les représentants de parents ont souhaité parlé de la question des devoirs : quantité ? temps ? rôle des parents ?

Le directeur rappelle qu'un travail a été fait l'an passé par l'équipe enseignante pour limiter la quantité de devoirs à 1 leçon à apprendre ou revoir, 1 lecture et 1 exercice écrit. Des enseignants font cependant remarquer qu'ils sont confrontés à la nécessité de donner plus de travail pour pouvoir suivre le programme dans l'ensemble des matières (sciences, histoire, géographie ...).

Le rôle de l'adulte qui accompagne l'enfant dans ses devoirs n'est pas de reprendre une leçon qui n'aurait pas été comprise. L'enfant doit normalement être capable de faire seul son travail. Il doit pour cela avoir compris la leçon en classe, avoir compris l'exercice à faire.

Le rôle des parents est de porter un regard sur ce que fait leur enfant, s'y intéresser, lui demander s'il a compris ce qu'il doit faire, l'encourager. Si l'enfant est en difficulté lors des devoirs, les parents peuvent en parler avec l'enseignant lors d'un entretien.

Il paraît important d'insister lors des réunions de rentrée dans les classes sur la place des devoirs et le rôle des parents dans l'accompagnement de la scolarité.

Enfin, le thème des devoirs sera sans doute abordé lors des discussions à venir sur les rythmes scolaires.

6 – Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires à venir suscite beaucoup d'interrogations. Différentes organisations du temps sont possibles et amènent un débat au sein du conseil : augmentation du temps de pause du midi ou diminution du temps scolaire de l'après-midi ? Démarrage de la journée à 8h30 ? Fin de la journée de classe en début d'après-midi comme dans certains pays d'Europe ? Demi-journée de classe le mercredi ou le samedi ? Impact sur l'organisation des activités du mercredi ? Locaux nécessaires ? Avantages, inconvénients et questionnement sont présents dans les différents cas et le débat reste ouvert.

L'équipe enseignante fait remarquer que rien n'est dit dans cette réforme sur le devenir des RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) et s'en inquiète. L'inquiétude est également forte sur la formation des enseignants et les moyens de remplacement.

Lors de sa visite à l'école Wallon, le maire, M Jarry, a affirmé que les choix se feraient dans une démarche de concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et inspectrices de l'Éducation Nationale, les personnels municipaux concernés, dans le cadre de la loi. Il a précisé que tout en cherchant à améliorer le temps scolaire pour les enfants, il faudrait tenir compte également de l'impact sur les 1000 agents municipaux concernés (animateurs, ATSEM ...), des difficultés liées au financement nécessaire (il rappelle que 31% du budget municipal est déjà consacré à l'éducation), de la concertation avec les communes voisines ainsi que les répercussions sur les associations ou autres structures (conservatoire municipal par exemple).

La mise en place de cette réforme a été reportée à la rentrée 2014 par vote du conseil municipal.

Un comité de pilotage composé de représentants des différents acteurs concernés se réunira à plusieurs reprises dans le courant de l'année pour étudier les différentes solutions.

7 – Questionnement sur la classe

Les représentants de parents ont posé la question des évaluations en classe qui leur paraissent très fréquentes. Les enseignants expliquent que les évaluations font partie intégrante de leur travail avec les élèves. Ils évaluent régulièrement afin de vérifier si les élèves ont compris les notions abordées. Cela leur est nécessaire pour construire la suite des apprentissages.

Une question est également posée sur le «rattrapage des cours» en cas d'absence d'un élève. Les enseignants expliquent que tout n'est pas à rattraper : certaines notions étant travaillées durant toute une période, les enfants ont l'occasion de les travailler même s'ils ont été absents un ou plusieurs jours ; d'autres travaux nécessitent que l'enseignant garde les documents ou leçons étudiées et les donne au retour de l'enfant en classe. Les parents peuvent également solliciter l'enseignant et passer à l'école pour prendre les documents et leçons étudiées en classe.

8 - Divers

La visite du maire a été l'occasion de relancer les besoins relatifs au bâtiment scolaire : nécessité de renouveler une partie du revêtement de la cour, problèmes de fuites à certains endroits du toit du bâtiment, problème du contrôle de l'accès à l'école (portillon qui reste toujours ouvert). Le maire a réaffirmé à ce propos que le rôle de la gardienne était de filtrer les entrées dans l'école et que le système d'entrée devait donc être revu.

Les représentants de parents relaient la demande de plusieurs parents d'élèves d'une présence d'adulte dans l'allée le matin entre 8h50 et 9h afin d'éviter les bousculades. Le directeur rappelle que cela est prévu, lui-même devant se poster dans l'allée, mais que cela est impossible quand son assistante est absente.

Les parents pose la question des retards et de l'éventualité de mettre une sonnerie au niveau de la grille d'entrée. Le directeur estime qu'il y a peu de problèmes de retards (cela concerne une dizaine d'enfants sur les 250 élèves de l'école).

La question de la propreté de la cour est abordée. En effet, les enfants ont tendance à jeter leurs papiers par terre lors des goûters de fin de journée. Un travail serait à mener en collaboration avec les animateurs de centre de loisirs qui encadrent ce temps de récréation avec les enseignants, ainsi qu'avec les animateurs utilisant la cour le mercredi.

Il est rappelé que les deux jours supplémentaires des vacances de Toussaint seront rattrapés le mercredi 22 mai (classe toute la journée) et le vendredi 5 juillet.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 11 juin.

M. Tilly, directeur

Pour les parents d'élèves élus, Mme Hulot